

UCL

Et la mise à disposition de produits stupéfiants ?

Face à ces décisions incohérentes relatives au travail des chiens sur les stupéfiants et à la mise à disposition de produits, **UNITÉ SGP POLICE** saisissait Frédéric VEAUX, DGPN, lors du CTRPN du 26 avril dernier, et dénonçait ces choix sans aucune concertation avec les principaux interlocuteurs ...Les conducteurs cyno... !

Le SNPS nous entend et fait marche arrière.

« Suite à votre demande, je vous informe que les 5 laboratoires de police scientifique (pour rappel : Marseille, Toulouse, Lille, Lyon et Paris) ont de nouveau la possibilité de principe d'alimenter les unités cynophiles en échantillons de produits stupéfiants, dans les conditions fixées par la circulaire du 31 décembre 2003... »

UNITÉ SGP POLICE salue la réaction immédiate de la DGPN et le retour à la raison du SNPS.

CTRPN du 26 avril 2022

Le dossier UCL au cœur des débats

- Exclusion de la recherche de monnaie fiduciaire
- Fin de la mise à disposition de produits stupéfiants pour l'entraînement des chiens à la recherche olfactive

Face à ces décisions incohérentes, UNITÉ SGP POLICE saisit M. Frédéric VEAUX, DGPN

En présence de M. P.LUTZ, DCRFPN et M. F.CHOUKROUN, Directeur adjoint du SCPTS, le Directeur Général nous répond qu'il va déclencher dans les meilleurs délais une réunion interne, afin de trouver une issue pérenne et réglementaire à ces situations.

UNITÉ SGP POLICE, partenaire exclusif des spécialistes

UNITÉS SGP POLICE
PSMI-FO



UNITÉ SGP POLICE avec les spécialistes !

www.unitesgppolice.com



POLICE

UNITÉS SGP POLICE

PSMI-FO

On ne lâche rien !

16/05/22